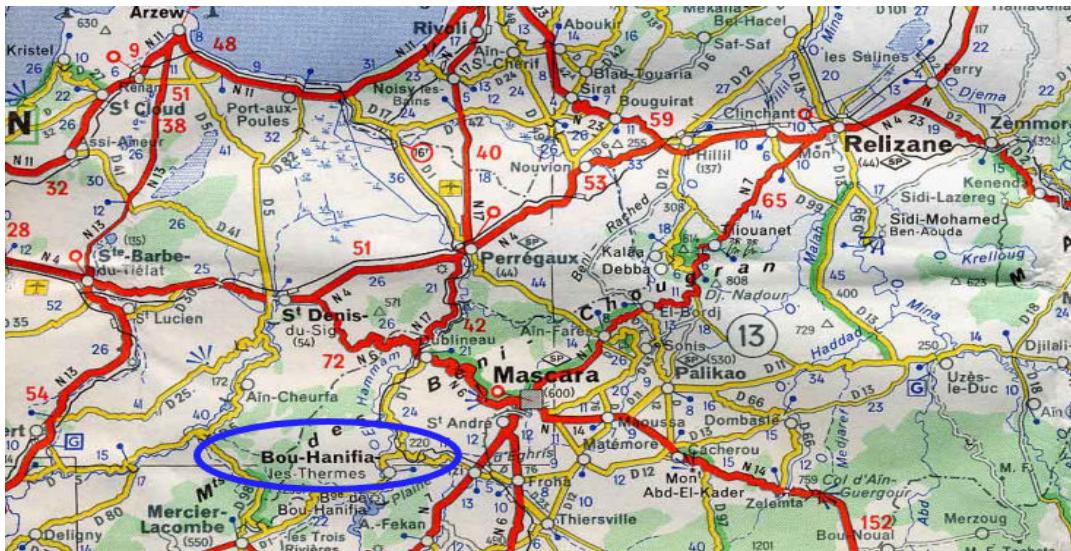


BOU-HANIFIA

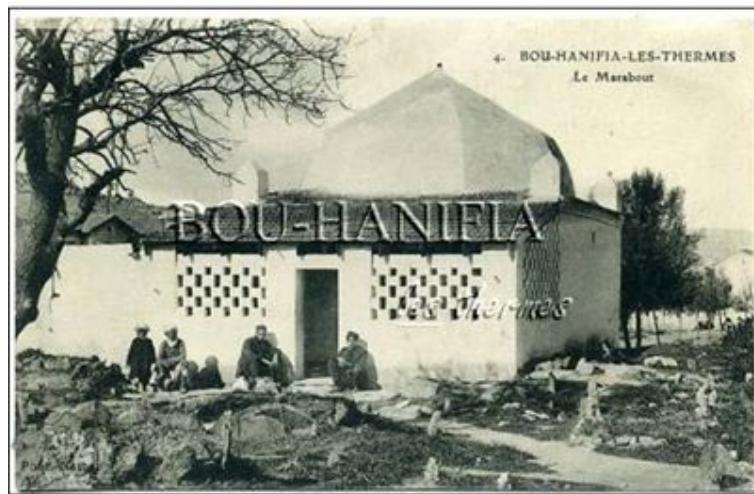
Devenu BOUHANIFIA à l'indépendance :

Culminant à 237 mètres d'altitude, la ville de BOU-HANIFIA est également une station thermale située à 20 km au Sud-ouest de Mascara et à 100 km au Sud-est d'Oran.



Climat semi-aride sec et froid

BOU-HANIFIA, est une station thermale située dans la région de Mascara. Ce nom est en réalité une déformation de Sidi-Ben-En-Nifia, marabout vivant sur la rive de l'oued-el-Hammam, la Sira des Romains.



Histoire

Comme toutes les similaires, celles de Bou-Hanifia furent exploités par les Romains qui eurent ici une agglomération. C'était "Aquae Sirenses" dont ne subsistent plus que des vestiges informes, à deux kilomètres au sud.

Grâce à cette situation géographique et stratégique, ce mamelon a été choisi par les Romains, entre le règne de Trajan et au plus tard sous les derniers Antonins, pour y installer un poste militaire afin de renforcer la partie ouest du système défensif du deuxième siècle. Ce limes passait dans la région, de l'Est à l'Ouest, par Gadaum Castra (Sidi-Faghoul), Mina (Relizane), Ballene Præsidium (L'Hillil), Castra nova (Perrégaux), Tasaccura (Sig), Regiae (Arbal), Albulae (Témouchent).

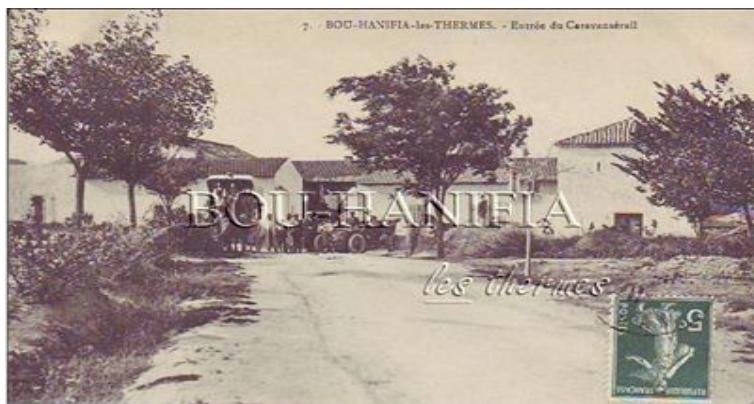
Au point de vue géographique le professeur Dalloni explique la formation des émergences thermales :

"Un affaissement a créé la dépression qui sépare la zone bouleversée du Tell des montagnes jurassiques du massif Saïda ; elle a été occupée par un grand lac vers la fin du Pliocène. Plus tard les calcaires déposés dans le fond de cette cuvette ont été redressés

jusqu'à la verticale par une accentuation posthume du même effondrement. C'est également une fracture quartenaire qui a donné lieu aux sources de Bou-Hanifia"



Présence turque 1515-1830

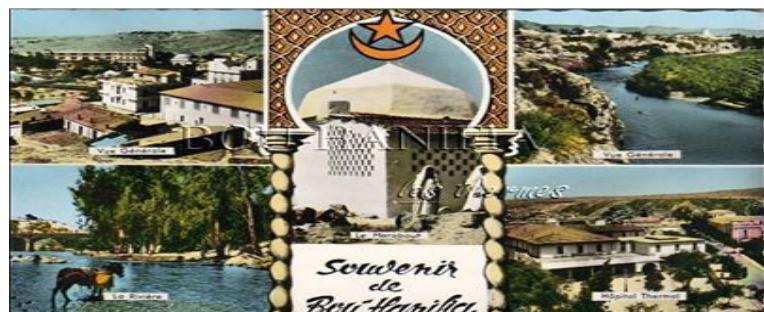


Les piscines antiques de Bou-Hanifia furent longtemps utilisées par les Arabes et par les Turcs. La région de Mascara était la résidence des beys de l'Ouest jusqu'à l'évacuation d'Oran par les Espagnols en 1792 ; Mohamed El-Kébir prit alors le titre de Bey d'Oran, et fit de la ville Mascara sa capitale.

Dès ce moment, Mascara délaissée retomba dans l'oubli et vit sa prospérité l'abandonner rapidement. Cependant elle conserva une petite garnison turque d'une centaine d'hommes. La chute d'Alger, en 1830, amena une effervescence générale des tribus. Elles refusèrent de secourir le Bey d'Oran Hassan, qui pressé par les Français capitula et leur remit la ville le 4 janvier 1831. La garnison de Mascara, attirés par les Hachems dans une embuscade faillit être massacrée, et ne dut son salut qu'à l'intervention des Béni-Chougran, qui maîtres des défilés des montagnes permirent aux turcs de s'échapper avec leurs richesses.

Présence française 1830-1962

Dès lors ce fut l'anarchie complète de Mascara. Les faubourgs se battaient contre la ville, dit le colonel Trumelet, on s'y disputait les approvisionnements qu'avaient laissés les Turcs. De leur côté les tribus de la plaine d'Eghris voulaient qu'on leur livra les Mozabites et les Juifs qui tenaient le commerce de la ville. La misère était partout. C'est alors que pour mettre fin à cette situation critique, les principaux chefs et les marabouts les plus influents des trois tribus des Hachems, des Béni Amer et des Reraba, dans une grande assemblée tenue à Arsibia, élirent pour chef suprême le jeune Abd-El-Kader, à peine âgé de 24 ans, le 28 septembre 1832. Nous connaissons la suite....



Bien que le Génie militaire, aux environs de 1860 eut commencé de créer des piscines qui servirent aux besoins des malades de l'Armée, ce n'est que beaucoup plus tard, en 1913 lorsque l'agglomération ébauchée passa de l'Administration militaire des Bureaux arabes à celle des Communes mixtes que Bou-Hanifia commença à s'organiser.

Source Anom : BOU-HANIFIA centre de population est projeté en 1852 près des sources thermales. La station existe dans les années 1880 et un hameau est créé en 1913. La station thermale prend de l'expansion à partir de 1935.

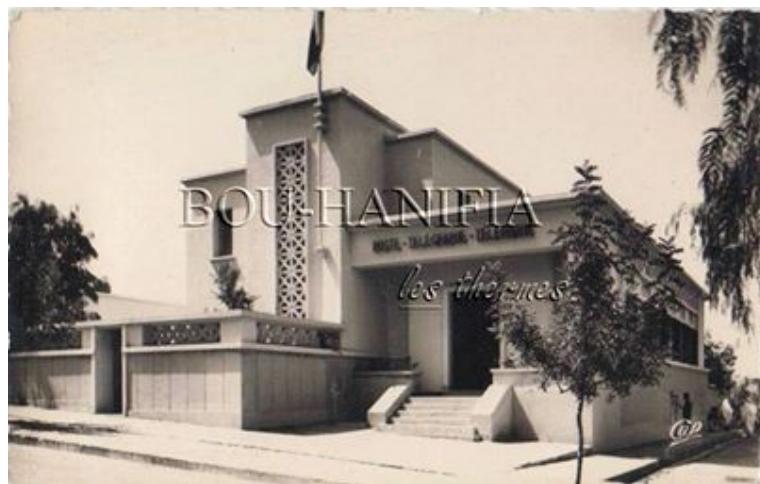


Bou-Hanifia

En 1920, le centre industriel était créé et une école, une mairie, un bureau de poste étaient construits. Ce dernier fut remplacé récemment par un immeuble moderne dû à l'Administration des P.T.T.



[L'ancienne Poste]



[Nouvelle poste construite avant 1962]

Quelques photographies de l'époque



Pendant la période suivante, la localité était électrifiée, et une église et de nombreux hôtels-restaurants s'édifiaient.

Les thermes



Action de la Cie Eaux Thermales

Hammam-Bou-Hanifia, station thermale située dans la région de Mascara. Ce nom est en réalité une déformation de Sidi-Ben En-Nifia, marabout vivant sur la rive de l'oued-el-Hammam, la Sira des Romains.

L'histoire de Bou-Hanifia est ancienne puisque ses eaux minérales étaient déjà appréciées par les Romains qui avaient bâti une importante ville militaire baptisée Aguae Sirenses.

Détruite plusieurs fois puis reconstruite, la ville resta prospère jusqu'au 7^{ème} siècle, époque au cours de laquelle Si-OKBA lui donna le coup de grâce.



Après la conquête française en 1888, un premier classement des 15 principales sources minérales fut établi et Bou-Hanifia y figurait en bonne place. À partir de 1910, la commune mixte de Mascara, locataire des sources, a fait construire un hôtel, l'actuel hôtel des Bains, une poste et des thermes. En 1923, après des études bien approfondies, Bou-Hanifia a été classée au quatrième rang des eaux radioactives de France.

C'est qu'en 1938, un grand événement s'était produit : le Grand Hôtel des Thermes, édifié par la Compagnie Fermière à laquelle la station fut concédée en 1935, avait été inauguré.



À la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, toutes les installations étaient en service, ce qui a permis à Bou-Hanifia de soigner et soulager des malades qui ne pouvaient se rendre dans les stations de la métropole. Une grande date pour le pays, le 30 janvier 1942, Hammam-Bou-Hanifia ou Bou-Hanifia-les-Thermes était classé station hydrominérale de première catégorie par la Commission hydro-climatique d'Alger.

En 1942, un nouveau chapitre s'ajouta à l'histoire de Bou-Hanifia avec la réquisition de la ville par le service de santé de l'armée américaine qui a décidé de transformer la station thermale en cité hospitalière, initiative motivée par l'abondance et la valeur sur le double plan hygiénique et thérapeutique des eaux.

Après le départ de l'armée américaine en décembre 1943, la station retrouva sa clientèle habituelle.

Géographiquement, Bou-Hanifia-les-thermes est située dans le Tell oranais sur les bords de l'oued El-Hammam. La station thermale qui n'est qu'à 230 m d'altitude est entourée de montagnes culminant à 800 m. Elle est desservie par la ligne du chemin de fer reliant Perrégaux à Colomb-Béchar et par trois bonnes routes des villes avoisinantes.

La commune jouit d'un climat sec. Le brouillard, les longues pluies, les chutes de neige, les fortes gelées et les grands vents s'y montrent exceptionnels. L'hiver est doux, le printemps et l'automne y sont délicieux, d'où la fréquentation prolongée de la station thermale de septembre à juin.

De l'humble village, sa création allait faire un grand centre thermal et même la capitale du thermalisme de l'Algérie.

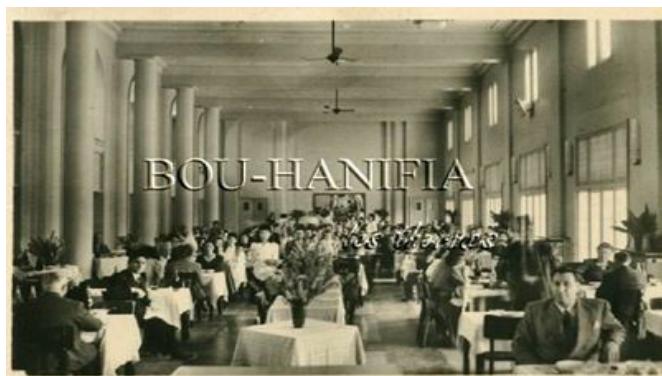


[BOU-HANIFIA : La poste, la Mairie et l'Ecole]

Cette station thermale est aménagée dans un îlot de verdure et de fraîcheur avec un climat sec et l'atmosphère saturée des émanations gazeuses des sources qui l'entourent. De par leur composition chimique et leurs vertus curatives importantes, les eaux thermales qui jaillissent à des températures entre 20° et 70° attirent toujours de nombreux curistes et touristes à la recherche de repos et d'air frais qu'offre la station thermale



Les vertus curatives des "eaux qui sauvent" ont attiré des milliers de curistes, ce chiffre à peine croyable, explique la présence nombreuse d'hôtels plus ou moins importants qui vivent de l'exploitation des eaux, l'attrait de l'équipement perfectionné des Thermes et du Grand Hôtel attenant décide beaucoup de malades (et de simples touristes) à entreprendre le voyage, lesquels eussent hésité à se rendre dans ce désert avant sa création.



Le barrage

L'un des grands barrages d'Algérie ; le troisième par la hauteur (54 m). Sa capacité de retenue est de 73 millions de mètres cubes, ce qui permet d'irriguer plus de 20000 ha.

Le barrage se trouve à 5 km en amont de l'Oued El-Hammam.

Exécutés par la Société Algérienne des Entreprises Léon Chagnaud, sous la direction de MM. Vergniaud, Drouhin et Arages, les travaux de construction furent entrepris en 1930 et achevés dix ans plus tard. Il remplace celui de l'Oued Fergoug, situé à 20 km en aval, lequel a été détruit en 1927 lors d'une crue évaluée à plus de 5 000 mètres cubes seconde, ce qui est un débit d'une exceptionnelle violence.

Aussi les commissions techniques, qui ont étudié la construction du nouvel ouvrage, ont prudemment fixé le débit à 6 000 mètres cubes seconde le débit qu'il est capable d'évacuer.



Barrage d'enrochements arrimés, dont les travaux ont atteint une ampleur considérable due, pour une grande part aux difficultés du terrain, il forme une boucle de l'oued, un lac de 520 hectares d'une capacité de 70 millions de mètres cubes et un périmètre irrigable de 12 000 hectares.

A ce sujet ce site lui est concerné : <http://michel.soria.pagesperso-orange.fr/>



DEMOGRAPHIE

-Source Site Diaressaada -

Année 1954 = 3050 habitants dont 372 Européens ;

Année 1960 = 4955 habitants dont 233 Européens.

DEPARTEMENT

Le département de MOSTAGANEM fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962, ayant pour code : 9F.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, Mostaganem fut une sous-préfecture du département d'Oran jusqu'au 28 juin 1956, date à laquelle ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.



L'ancien département d'Oran fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein exercice. Le département de Mostaganem fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 11 432 km² sur laquelle résidaient 610 467 habitants et possédait cinq sous-préfectures, CASSAIGNE, INKERMANN, MASCARA, PALIKAO et RELIZANE.



MASCARA devenue une sous-préfecture. Joseph Valentin Voisins d'Ambre (1805-1890) est sous-préfet de 1858 à 1868.

L'Arrondissement de MASCARA comprenait 13 centres :

AÏN FARES - AÏN FEKAN - BOU-HANIFIA - DUBLINEAU - FROHA - MAOUSSA - MASCARA - MATEMORE - OUED-TRIA - OUED-EL-HAMMAM - SAINT-ANDRE-DE-MASCARA - THIERSVILLE - TIZI -



■ ■ MONUMENT AUX MORTS ■ ■

- Source : [Mémorial GEN WEB](#) -

Guerre 1914/1918 : BOUHOUD AbdelKader (1918)

Le député Marcel GATUING

Né le 3 mars 1894 à Mostaganem (Département d'Oran) et décédé le 29 juin 1970 à Toulon (Var)
Membre de la première et de la seconde Assemblée nationale constituante (Oran)
Conseiller de la République, puis Sénateur des Français du Maroc (élu par l'Assemblée Nationale), de 1946 à 1955



Biographie :

C'est dans le département d'Oran que Marcel GATUING fit ses premières armes politiques : il siège en effet au conseil général d'Oran de 1923 à 1946, pour y représenter le canton de Pélassier.

Issu d'une famille possédant un vaste domaine agricole, il se consacre à sa mise en valeur, tout en poursuivant une carrière d'homme de lettres.

Ces talents littéraires, ajoutés à la conduite de courage durant la première guerre, - il en revient avec la Croix de guerre et la médaille militaire -, lui valent d'être promu Chevalier de la Légion d'Honneur, en 1933.

La Fédération Républicaine dans la première circonscription d'Oran, et recueille respectivement 8 203 voix puis 9 503 sur 27 304, puis 29 480 suffrages exprimés au premier, puis au second tour. Le siège à pourvoir revient alors à la SFIO.

A la Libération, Marcel GATUING conduit le 21 octobre 1945 la liste MRP présentée, dans le département d'Oran, à l'Assemblée nationale constituante. Cette liste remporte l'un des cinq sièges à pourvoir.

Marcel GATUING y est membre des Commissions de l'intérieur, et du ravitaillement, et prend part aux débats sur la perception des droits applicables au budget de l'Algérie pour 1946, sur la situation économique de ce territoire, et sur la proposition de loi sur la Constitution.

Lors de l'élection de la Deuxième Constituante, le 2 juin 1946, Marcel GATUING figure en deuxième position de la Liste de défense des libertés républicaines qui remporte alors, avec 57 513 voix sur 138 749 suffrages exprimés, trois des cinq sièges à pourvoir. Au sein de cette assemblée, Marcel GATUING est élu vice-président de la Commission de l'intérieur ; il siège également à la Commission des pensions.

Il s'exprime sur le relèvement des pensions de guerre, la proposition de loi tendant à faire approuver la loi électorale par référendum, le projet de loi portant organisation du référendum, et, au nom de la Commission de l'intérieur, sur les propositions de loi relatives à l'élection des députés.

Puis il accède au Conseil de la République, le 27 décembre 1946, pour y représenter les citoyens français du Maroc.

Il est reconduit dans ce mandat lors du renouvellement du Conseil, le 19 novembre 1948 : il recueille alors 302 voix sur 326 suffrages exprimés.

Il rejoint le groupe du MRP, et siège à la Commission des Affaires étrangères, et à celle des pensions ; il préside d'ailleurs cette dernière pendant toute la durée de son mandat. A ce titre, il exprime l'avis de cette Commission sur de nombreux sujets : attribution au ministère des anciens combattants d'un contingent exceptionnel dans l'ordre de la Légion d'honneur, rachat de leur retraite par les retraités de l'armée, situation des déportés politiques (1947), statut des déportés et internés politiques (1948), statut des combattants volontaires de la résistance, prorogation de la loi sur les emplois réservés (1949), amélioration de la situation des anciens combattants (1950), proposition de loi portant amnistie (1953), secours alloué aux campagnes des soldats ou civils morts pour la France (1954).

En son nom propre, il intervient également dans nombre des débats, dont beaucoup sur la situation outre-mer : statut organique de l'Algérie (1947), renouvellement des conseils généraux (1948), loyers et allocations de logement, concessions de recherches d'hydrocarbures en Tunisie (1949), composition et formation du conseil général de la Nouvelle-Calédonie, allocation de vieillesse aux personnes non salariées, renouvellement de certains membres de l'Assemblée de l'Union française (1952), amnistie en faveur des Français incorporés de force, création d'un fonds de développement de l'industrie cinématographique (1953).

La radicalisation de la situation en Algérie, en novembre 1954, le conduit à déposer une question orale avec débat sur les mesures prises par le Gouvernement pour y rétablir l'ordre, qui est discutée le 24 novembre ; il réclame alors que « soit poursuivie une politique hardie, généreuse et humaine, seule capable d'assurer l'union fraternelle de toutes les populations de l'Algérie française ».

Il n'est pas candidat lors du renouvellement du Conseil, le 28 juin 1955 ; de santé fragile, très éprouvé par les combats de la Grande Guerre, il renonce à faire face aux nombreuses contraintes d'une vie parlementaire.

Il se retire alors à Toulon, où il s'éteint, en 1970.

Algérie : culture imposée, crises à l'arrivée

Rachid Bellil est sociologue et anthropologue au Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques d'Alger (CNRAH).

Des conflits intercommunautaires secouent régulièrement l'Algérie profonde. Des printemps berbères en Kabylie aux affrontements répétés entre nomades et sédentaires dans les Hauts Plateaux, des événements de Tkout, en pays chaoui, en 2004, à l'attaque armée menée contre l'aéroport de Djanet par un mystérieux mouvement de jeunes Touaregs du Tassili N'Ajjer, en novembre 2010... Parmi ces crises, celle, récurrente, qui agite la vallée du Mzab est qualifiée par les médias de "conflit ethnique". Sans doute parce que ces heurts concernent deux communautés occupant le même espace, mais différentes d'un point de vue ethnique (Arabes contre Berbères) et religieux (sunniites contre ibadites).

Pourtant, cette approche "ethnicise" pèche en ce qu'elle réduit les deux communautés à d'irréconciliables ennemis, alors même que l'histoire nous enseigne que, depuis qu'elles occupent la vallée, ces deux communautés avaient mis en place des instruments de gestion des éventuels conflits qui pouvaient surgir entre sédentaires berbérophones et nomades arabophones. L'autre argument qui met à mal cette approche est que, en matière de violence, les rivalités entre soffs ("ligues") internes à la société mozabite sont autrement plus meurtrières que les affrontements avec les Chaâmba, principales tribus arabes de la vallée du Mzab.

Outre les mutations engagées depuis l'époque coloniale, l'une des causes de la dégradation des conditions de la coexistence entre les deux communautés est liée au régime du parti unique, qui, durant près de trois décennies, a imposé de discutables choix politiques, économiques, culturels et linguistiques à tout un peuple. Les hommes qui se sont retrouvés au pouvoir après la guerre de libération n'avaient aucune idée de ce que pouvait être la gestion d'un pays aussi vaste, doté d'une telle diversité....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.jeuneafrique.com/Article_JA2777p085.xml0_algerie-arabes-culture-berberesalgerie-culture-imposee-crises-a-l-arrivee.html

Algérie : Instance de classement du mausolée royal de Syphax

http://www.elwatan.com/culture/instance-de-classement-du-mausolee-royal-de-syphax-01-04-2014-251537_113.php

Le mausolée royal de Syphax, à quelques encablures de Béni-Saf, vient d'être l'objet d'un arrêté d'ouverture d'une instance de classement public à l'effet de lui attribuer le titre de monument historique protégé.

Ses ruines sont localement désignées par le nom de Karkar Laâraïss en raison du fait que jusqu'il y a quelques décennies, toutes les jeunes filles venaient le jour de leurs noces en faire le tour accompagnées de leur cortège nuptial.

Situé au sommet du Djebel Skouna et dominant, sur sa rive droite, la vallée de la Tafna, à 4 kilomètres de son embouchure, il n'a été l'objet que d'une préliminaire fouille scientifique à la veille de l'indépendance nationale. Mais depuis, il était l'objet d'épisodiques criminelles fouilles de la part de chercheurs de trésors. La dernière attaque en date remonte à peine deux mois.

Il trône sur une hauteur de 221 mètres qui constitue un idéal belvédère sur la région dont le site de l'antique Siga. Ces deux monuments sont parmi les plus importants dans l'histoire de l'Afrique du Nord durant la période dite hellénistique (à partir et antérieurement au IIIe siècle avant J.-C.) dont Imedrassen (Batna) le mausolée du Khroub, de Maurétanie (Tipasa), de Dougga (Tunisie) et de Sedrata (Lybie).



Karkar Laâraïss devait accueillir la dépouille mortelle de Syphax qui était le plus puissant aguelliid de son époque, (250/202 av. J.-C.) et qui régna sur le royaume massaessyle, un Etat qui s'étalait de l'oued Moulaya, à la frontière marocaine, jusqu'aux alentours de l'antique Cirta.

En témoigne le fait qu'il fut le premier «aguelliid numide» à avoir frappé monnaie, ce qui est le signe d'une économie avancée et d'un Etat qui représentait une force économique indéniable. De ce fait, il fut courtisé tout autant par Rome que par Carthage, chacun le voulant comme supplétif dans sa volonté de suprématie en Méditerranée.

NDLR : Complément d'informations recherchées sur wikipedia :

SYPHAX (v. 250 - v. 202 av. J.-C.) est un roi de la Numidie occidentale (d'environ 215 à 203 av. J.-C.), dont la capitale était SIGA (actuelle Oulhaça El-Gheraba) en Algérie.



[Sculpture de Syphax à El Madher]

Biographie :

Pendant la Deuxième Guerre punique, SYPHAX s'allie d'abord aux Romains, s'opposant ainsi à Gaïa, roi de la Numidie orientale, et à son fils Massinissa, alliés aux Carthaginois. Il reçoit à sa cour de Siga le général carthaginois Hasdrubal Gisco et le général romain Scipion l'Africain, qui cherchent tous deux à obtenir son alliance.

A la mort de Gaïa, il annexe le territoire de celui-ci et son mariage avec Sophonisbe (auparavant promise à Massinissa si l'on en croit Appien), la fille d'Hasdrubal Gisco, provoque un retournement total des alliances, Massinissa passant dans le camp de Rome. Les historiens antiques, notamment Polybe et Tite-Live rapportent l'influence supposée de Sophonisbe sur Syphax, veillant à ce qu'il reste dans l'alliance carthaginoise. Syphax apparaît comme un roi puissant, ainsi que l'attestent plusieurs pièces de monnaies frappées à son effigie, où il apparaît coiffé d'un diadème.

Syphax est vaincu et capturé en 203 av. J.-C. après la **défaite de la bataille des Grandes Plaines**, par le commandant romain Gaius Laelius, grâce à Massinissa (qui s'empare ensuite de **Cirta**, actuelle **Constantine** et seconde capitale de Syphax). Scipion envoie le souverain vaincu à Rome en tant que prisonnier où il meurt en 203 ou 202 av. J.-C. Sophonisbe, remariée hâtivement à Massinissa après la prise de Cirta, préfère s'empoisonner plutôt que de connaître le même sort. Après la mort de Syphax, c'est son fils Vermina qui lui succède, dernier roi massaesyles avant l'unification de la Numidie par Massinissa.

L'AEP A MASCARA : La direction des ressources en eau tente de relever le défi

http://www.reflexiondz.net/L-AEP-A-MASCARA-La-direction-des-ressources-en-eau-tente-de-relever-le-defi_a28995.html

La journée mondiale de l'eau a été marquée par une grande exposition au niveau de la direction des ressources en eau de la wilaya de Mascara qui fut inaugurée par le wali et la délégation qui l'accompagnait. Le chef de l'exécutif n'a pas été tendre à l'égard des structures chargées de la gestion de cette denrée indispensable à la vie quotidienne du citoyen, il a fait la remarque sur les quantités d'eau qui se perdent quotidiennement à travers nos villes et a désigné certaines d'entre elles de "chutes du Niagara".

Sachant que la wilaya de Mascara qui souffrait d'un sérieux problème d'eau dû au déficit de la pluviométrie et à l'insuffisance d'ouvrages hydrauliques pour la récupération des eaux pluviales, est à présent mieux alimentée en cette denrée rare, grâce aux différents projets réalisés par l'Etat. Afin de solutionner le problème d'approvisionnement de cette wilaya à vocation agricole et au climat semi aride dans les hautes plaines, le département des ressources en eau a mis en place un important projet, en l'occurrence l'alimentation de six communes du Nord de cette wilaya en eau potable à partir de la station de dessalement d'eau de mer d'El-Mactaa.

Ce projet, concrétisé et dont le coût est de 10,5 millions de dinars permettra l'alimentation de près de 270.000 habitants par un quota de 15.000 M³/Jour d'eau potable. Cette réalisation vient résoudre d'urgence le problème d'approvisionnement en eau potable des populations des communes suite au manque constaté sur les barrages de Fergoug et Bouhanifia. Le barrage de Bouhanifia se trouve à 4 km au nord de la ville de Bouhanifia dans la wilaya de Mascara, il fait partie du triplex formé par trois barrages en cascade Ouzert-Bouhanifia-Fergoug, l'ouvrage est un barrage en enrochements arrimé de 464 m de longueur, il s'élève de 54 m. La surface du bassin versant est de 5.566 Km² et la surface du plan d'eau à la retenue normale est de 530 ha. Depuis sa mise en service, ce barrage a contribué considérablement à l'alimentation en eau de plusieurs localités se trouvant au sein de la wilaya de Mascara notamment les couloirs Bouhanifia-Hacine, Bouhanifia-Mascara, Bouhanifia-Mohamadia et Bouhanifia-Sfisef. Sa capacité initiale est de 73 hm³, les eaux sont également transférées vers le barrage de Fergoug, dans le but d'assurer un bon approvisionnement de différentes localités de la wilaya.

Le barrage de Fergoug situé au confluent des Oueds Hammam et Fergoug à 20 Km en amont de Mohamadia, est construit dès l'installation des premiers colons dans cette région. Le barrage de Fergoug qui doit sa dénomination à la localité de douar Fergoug dans la daira de Mohamadia, reconstruit au cours des années 1966 à 1970, est aujourd'hui en terre, avec un noyau étanche et un déversoir muni de vannes. Depuis la modification de son profil, le barrage de Fergoug dont la capacité de stockage était de 17 hm³ en 1970, a été soumis à un phénomène d'envasement progressif. Au bout de sept années (en 1977) sa capacité a chuté à 9,67 hm³, soit un taux annuel d'envasement dépassant 1 hm³.

Après une première opération de dragage (1984-1986) où plus de 10 hm³ ont été récupérés, l'envasement du barrage est estimé aujourd'hui à plus de 14 hm³. En 2005, une deuxième opération de dragage est lancée visant à récupérer une partie du volume perdu tout en connaissant les conséquences environnementales que cela implique. Par ailleurs, le barrage de Ouzert, se trouve à 12 Km au sud de la ville d'Aïn-Fékan, dans la wilaya de Mascara. La mise en eau de cet ouvrage construit en 1974 faisant partie du triplex formé par les barrages en cascade Ouzert-Bouhanifia-Fergoug a été effectuée en 1986, l'ouvrage est un barrage en terre de 950 m de longueur et de 60 m de hauteur, tandis que la surface du bassin versant est de 2.100 km².

Depuis sa mise en service, ce barrage a permis de prendre en charge les besoins de la population en matière d'alimentation en eau potable. L'apport annuel de cet ouvrage dont la capacité initiale est de 100 hm³, s'élève à 84 hm³/an. Les eaux de ce barrage sont transférées vers la retenue de Bouhanifia, elles ont permis d'atténuer la crise d'eau qui a sévi dans la région pendant de longues années. Le barrage de Chorfa, se trouve à 65 km au nord du chef lieu de la wilaya, sa mise en eau a été effectuée en 1992, soit cinq ans après sa construction, l'ouvrage est un barrage en béton de 286 m de longueur et de 54 m de hauteur. La surface du bassin versant est de 4.190 km².

Depuis sa mise en service, ce barrage a contribué considérablement à l'alimentation en eau de plusieurs localités se trouvant au niveau de la wilaya. Sa capacité initiale est de 83,10 hm³. Le barrage de Sig, c'était en fait un barrage réservoir, construit en 1884, le couronnement était alors de 90.00m, en 1885, la partie supérieure fut emportée par la vague d'eau provenant de la rupture du barrage Chorfa, depuis, ce barrage n'a plus été utilisé comme barrage de dérivation. En 1951, on procéda au renforcement et à la surélévation de cet ouvrage à la cote 82 m pour une capacité de 200 m³ représentant sensiblement le volume distribué dépendant 24 h pour l'irrigation du périmètre. Le problème de l'eau demeure le cheval de bataille des autorités de la wilaya et à leur tête M. le wali, celui-ci accorde une grande importance à cette denrée qui fait défaut parfois à certains niveaux du territoire de la wilaya, c'est pourquoi, l'attente du M.A.O préoccupe énormément le wali pour sa mise en exécution.

Le D.R.E de Mascara M. Rachid disait lors d'un entretien que des actions sont entreprises dans chaque programme annuel qui consistent en la réalisation de nouvelles adductions à partir de nouveaux points d'eau, des opérations de réhabilitation et rééquipement de forages, stations de pompage et traitement d'eau et aussi des rénovations de réseaux à travers la wilaya pour améliorer l'approvisionnement et l'alimentation en eau potable des populations.

EPILOGUE BOUHANIFIA

De nos jours (2008) = 18 576 habitants



SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

http://encyclopedie-afn.org/MEDIA_Bou_Hanifa - Vill
https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
<http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Bou-Hanifa>
http://diarella.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Oran/Oranie.html
<https://www.youtube.com/watch?v=uMpDspVxXsE>
<https://www.facebook.com/pages/La-ville-thermale-de-Bou-Hanifa/583238445073583>
<http://www.algeriephotopro.com/oranie.htm>
<http://encyclopedieherhere.revues.org/1648>
<http://www.panoramio.com/user/4146920/tags/Bou%20Hanifa>
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ingeo_0020-0093_1946_num_10_4_5187
<http://mascara.p-rubira.com/conference-1903>
<http://michel.soria.pagesperso-orange.fr/>

BONNE JOURNÉE A TOUS

Jean-Claude Rosso [jeanclaude.rosso4@gmail.com]